

## **L'étang de Boneffe : bientôt plus vivant que jamais !**

**‘Que devient l'étang de Boneffe ?’, se demandent certains riverains qui ont vu l'étang à sec pendant près d'un an. Qu'on se rassure, les travaux de restauration sont terminés et le remplissage de l'étang a débuté fin 2018. Au printemps prochain, il aura retrouvé son apparence habituelle et sera même plus vivant que jamais.**

C'est en 2015, grâce à un généreux donateur sensibilisé à la préservation de la biodiversité en Hesbaye, que la Fondation Roi Baudouin a pu acquérir l'étang, classé en zone Natura 2000, et les parcelles boisées adjacentes, afin d'en assurer la sauvegarde pour les générations futures. Ce site de 15 hectares constitue un véritable refuge pour la biodiversité : amphibiens, reptiles, flore typique, insectes et oiseaux. C'est notamment la roselière de l'étang qui fait sa grande valeur : elle abrite des espèces rares et menacées, comme le busard des roseaux ou des passereaux rarissimes, et elle est particulièrement précieuse aux oiseaux migrateurs qui peuvent s'y reposer avant de poursuivre leur voyage.

### **L'essentiel**

Lors de la vidange de l'étang l'hiver précédent, un envasement important avait été constaté. Différents travaux de restauration, coordonnés par Natagriwal et financés par des subventions wallonnes et européennes, ont eu lieu tout au long de l'année 2018 pour éviter que l'étang s'envase davantage et disparaisse à terme: dérivation de la Large (le ruisseau qui alimente l'étang), installation d'un nouveau 'moine' (le dispositif qui permet de vidanger l'étang) et d'une nouvelle pêcherie, curage partiel de l'étang et creusement de chenaux.

Le remplissage de l'étang a quant à lui débuté fin 2018 et devrait durer entre quelques semaines et quelques mois (selon l'abondance des pluies), pour atteindre une profondeur de 50 cm à 1 mètre. Une fois le niveau d'eau suffisant les bouvières et les moules d'eau douce, récoltées lors de la vidange et stockées depuis dans des bacs de rétention à Virelles, seront réintroduites dans l'étang, en même temps qu'une centaine de kilos de gardons et rotengles. Après cette cure de jouvence, l'étang retrouvera d'ici quelques mois son apparence habituelle, mais avec des conditions plus propices que jamais au développement de sa biodiversité.

En 2019, de nouveaux investissements seront réalisés afin de préserver le site et la quiétude de la faune et de la flore ambiantes : pose d'un panneau informatif, installation d'un poste d'observation, ou encore, creusement de marres dans des parcelles forestières et des prairies à proximité de l'étang.

### **Travaux de restauration**

Tous ces travaux n'auraient pu voir le jour sans l'union de connaissances et compétences diverses. C'est dans cette perspective que la Fondation Roi Baudouin a, depuis le début, mis sur pied un Comité scientifique et technique qui l'aide à assurer une gestion écologique réfléchie du site. Ce Comité regroupe dix experts du secteur privé et public, spécialisés dans des domaines variés : ornithologie, botanique, pêche, eaux et forêts. Il s'appuie dans son travail sur la connaissance et l'expertise de ses membres, ainsi que sur toute une série d'études et de recensements sur l'étang, réalisés notamment par le DEMNA (Département de l'Étude du Milieu naturel et agricole) et d'autres instances actives dans la préservation de la nature.

Une fois l'étang vidangé, la première étape des travaux de restauration a consisté en la **mise en dérivation de la Large, le ruisseau qui alimente l'étang**. “Boneffe était un étang de barrage,

ce qui veut dire qu'il récoltait toute l'eau du ruisseau et du bassin versant agricole, y compris des masses de sédiments qui se déposaient au fond, favorisant ainsi l'envasement", précise François Laviolette, attaché au Département Nature et Forêts de la Région wallonne et membre du Comité. "Grâce au système de dérivation que nous avons installé, nous pouvons désormais gérer l'alimentation en eau : selon les besoins, une partie ira dans l'étang et une autre passera par le ruisseau creusé dans le bois adjacent. En régime normal, l'étang ne sera pratiquement plus alimenté par la Large. La végétation bénéficiera ainsi de conditions d'eaux stagnantes typiques d'un étang".

La Fondation a également profité de la mise à sec de l'étang pour faire installer un **nouveau 'moine', le dispositif qui permet de vidanger l'étang**. "Nous avons remplacé le moine existant, devenu obsolète, par un mécanisme bien plus efficace", poursuit François Laviolette. "L'ancien dispositif permettait uniquement d'évacuer l'eau de surface. Le nouvel ouvrage permet l'écoulement de l'eau par le fond de l'étang ; une eau plus froide, plus boueuse et moins riche en oxygène". Contrairement à l'ancien moine, le nouveau dispositif ne permettra plus l'accumulation de vases aux pieds du moine, ce qui avait rendu la dernière vidange hasardeuse. Lors de la reconstruction du moine, une **nouvelle pêcherie** a par la même occasion été installée à la sortie de l'étang afin de pouvoir plus facilement récolter les poissons lors de futures vidanges.

L'étape suivante a été le travail de **curage de l'étang**. "Compte tenu des restrictions imposées par la réglementation, nous avons opté pour un curage partiel, en répandant les vases sur les digues de l'étang pour les renforcer, ce qui est autorisé", dit François Laviolette. "Non seulement c'était beaucoup moins cher qu'un curage total, mais cela améliorera aussi l'intérêt biologique de l'étang de Boneffe. En effet, plus on augmente la profondeur de l'eau, plus on favorise le développement de la population de poissons. Or, Boneffe n'est pas un étang piscicole : s'il y a trop de poissons, cela peut nuire à la diversité de la faune aquatique. Une profondeur de 50 cm à 1 mètre est suffisante. En plus, comme l'étang est resté à sec pendant un an, les vases se sont minéralisées et ont diminué naturellement de volume". Cette phase de curage partiel a également été mise à profit pour **creuser des chenaux**, indique Arnaud Sepulchre de l'asbl Natagriwal, qui accompagne des propriétaires publics et privés dans le cadre de Natura 2000, et qui fait aussi partie du Comité mis en place par la Fondation. "D'une part un chenal central qui facilitera les futures vidanges en évitant que de l'eau stagne dans des poches ; et d'autre part des chenaux en pente douce tout autour de la roselière. Ces chenaux périphériques permettent d'assurer son humidification et constituent une barrière qui empêche l'accès de prédateurs comme des renards, des fouines ou des chiens".

L'ensemble des opérations sera aussi bénéfique pour la roselière, selon Philippe Deflorenne, chargé de mission chez Natagora et membre du Comité. "Le roseau a besoin de temps en temps d'un à sec, il y puise une énergie nouvelle pour sa croissance. La vidange de l'étang aura reproduit ce cycle naturel et permit de lessiver les vases accumulées dans la roselière."

À présent restauré, régénéré et géré par un Comité qui suit de près son évolution, l'étang de Boneffe pourra d'ici peu retrouver une nouvelle jeunesse !





